

**CONCOURS EXTERNE
DE LIEUTENANT DE PREMIERE CLASSE
DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS**

SESSION 2022

ÉPREUVE DE QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Questionnaire à choix multiples portant sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, des finances publiques et de la sécurité civile ainsi que sur des connaissances scientifiques et techniques relatives à la gestion des risques et de l'environnement.

Ce questionnaire a pour objet d'apprécier les connaissances d'ordre institutionnel du candidat ainsi que ses connaissances théoriques utiles à l'exercice des missions confiées à un lieutenant de première classe de sapeurs-pompiers professionnels.

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 2

Recto

Ne retourner que suite au signal du responsable de salle.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez écrire uniquement à l'aide d'un stylo à encre foncée, non effaçable (pas de feutre) sur votre grille de réponses dans le respect des consignes transmises.
- ♦ Un seul sujet est donné au candidat. Aucun autre exemplaire du sujet ne pourra lui être fourni.
- ♦ Aucune inscription ou annotation (signature, tâche, signe distinctif...) autre que celle(s) indiquée(s) dans le formulaire de réponses ne doit figurer sur votre grille. Sera considéré comme signe distinctif tout élément permettant de différencier et repérer particulièrement la ou les copies et non requis pour répondre à la commande du sujet.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon et/ou l'original du questionnaire ne seront pas corrigés.

Ce sujet comprend 14 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Questionnaire à choix multiples - 60 QUESTIONS

Répondez aux questions en indiquant la ou les réponse(s) **uniquement sur la grille de réponses**

Il y a une ou plusieurs réponses possibles par question.

Le barème de correction est le suivant :

- **réponse correcte : + 1 point**
- **réponse partiellement juste ne contenant pas de réponse fausse : + 0,5 point**
- **réponse totalement fausse ou contenant une réponse fausse : - 0,25 point**
- **absence de réponse : - 0,25 point**

Il sera attribué au candidat une note comprise entre 0 et 20.

1 Qui est à l'origine du principe de séparation des pouvoirs ?

- A Napoléon Bonaparte
- B Richelieu
- C Michel Debré
- D Montesquieu

2 Parmi ces propositions concernant l'Assemblée Nationale, laquelle/lesquelles est/sont exactes ?

- A Les députés sont élus pour 6 ans
- B Les députés siègent au Palais du Luxembourg
- C Elle se compose de 577 députés
- D L'Assemblée Nationale a été créée en 1789

3 Qui peut nommer certains membres du Conseil constitutionnel ?

- A Le Président de la République
- B Les grands électeurs
- C Le Président de l'Assemblée Nationale
- D Les parlementaires réunis en Congrès

4 La jurisprudence :

- A est une source du droit
- B représente l'ensemble des arrêts et des jugements rendus par les Cours et les Tribunaux pour la solution d'une situation juridique donnée
- C est codifiée dans le CGCT
- D n'est pas applicable en droit public

5 Parmi les textes suivants, quel est celui / quels sont ceux qui compose(nt) le bloc de constitutionnalité ?

- A Le préambule de la Constitution de 1946
- B La Constitution du 04 octobre 1958
- C La Charte de l'Environnement de 2004
- D La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789

6 La notion d'ordre public définie par le CGCT, comprend :

- A le bon ordre
- B la tranquillité
- C la sécurité
- D la salubrité

7 Quelle(s) proposition(s) correspond(ent) à la bonne hiérarchie des normes dans l'ordre croissant ?

- A Arrêtés préfectoraux - Arrêtés ministériels - Lois - Décrets
- B Arrêtés - Décrets - Lois - Constitution
- C Lois - Décrets - Constitution
- D Constitution - Lois - Décrets - Arrêtés

8 En France, la séparation des pouvoirs est inscrite dans :

- A le Code Civil
- B les lois organiques
- C la Constitution
- D les circulaires

9 Le CNFPT est :

- A un service de l'État
- B un établissement public à caractère administratif
- C une structure associative
- D une autorité administrative indépendante

10 Le principe de libre administration des collectivités territoriales :

- A est consacré dans la constitution
- B est soumis au contrôle du juge administratif
- C implique que les collectivités territoriales disposent d'un pouvoir réglementaire
- D implique que les collectivités territoriales disposent d'un pouvoir législatif

11 Dans quel(s) code(s) peut-on trouver des dispositions législatives ou réglementaires concernant les sapeurs-pompiers ?

- A Le code général des collectivités territoriales
- B Le code de la sécurité intérieure
- C Le code de la santé publique
- D Le code des services d'incendie et de secours

12 Parmi ces propositions, laquelle/lesquelles constitue(nt) des autorités déconcentrées ?

- A Le maire
- B Le Préfet
- C Le président du conseil départemental
- D Le directeur départemental des finances publiques

13 Tout fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, a la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République en vertu de :

- A l'article 1424 du code général des collectivités territoriales
- B l'article 52 du code de la sécurité intérieure
- C l'article 40 du code de procédure pénale
- D l'article 35 du code général de la fonction publique

14 Qui est l'adjoint direct du Préfet de département ?

- A Le sous-préfet chargé de la politique de la ville
- B Le directeur de cabinet du Préfet
- C Le secrétaire général de la préfecture
- D Le directeur départemental

15 Les emplois de direction comprennent :

- A le directeur départemental adjoint des services d'incendie et de secours
- B les chefs de service
- C les chefs de centre
- D les chefs de groupement

16 Le conseil d'administration d'un SDIS se compose :

- A de 15 à 30 membres
- B de moins de 15 membres
- C d'au moins trois cinquièmes de représentants du conseil départemental
- D d'au moins un cinquième de représentants des communes et EPCI

17 Quelle proposition est conforme à l'ordre protocolaire des médailles, de la plus élevée à la moins élevée ?

- A Légion d'honneur, Ordre national du Mérite, médaille militaire, médaille de la sécurité intérieure, médaille pour acte de courage et dévouement
- B Légion d'honneur, médaille militaire, Ordre national du Mérite, médaille de la sécurité intérieure, médaille pour acte de courage et de dévouement
- C Légion d'honneur, Ordre national du Mérite, médaille militaire, médaille pour acte de courage et dévouement, médaille de la sécurité intérieure
- D Légion d'honneur, médaille militaire, Ordre national du Mérite, médaille pour acte de courage et de dévouement, médaille de la sécurité intérieure

18 En quelle année la départementalisation des SDIS a-t-elle été rendue effectivement obligatoire ?

- A 1987
- B 2011
- C 2004
- D 1996

19 Par combien de cadres d'emplois les sapeurs-pompiers professionnels sont-ils régis ?

- A 4 cadres d'emplois
- B 6 cadres d'emplois
- C 8 cadres d'emplois
- D 10 cadres d'emplois

20 Dans la gestion financière et la comptabilité publique, quel(s) document(s) budgétaire(s) autorise(nt) les dépenses non prévues lors des précédentes délibérations ?

- A le Budget Primitif (BP)
- B les Restes A Réaliser (RAR)
- C les Décisions Modificatives (DM)
- D le Budget Supplémentaire (BS)

21 Parmi ces propositions, laquelle est / lesquelles sont un/des principe(s) budgétaire(s) ?

- A L'annualité
- B La gratuité
- C La transversalité
- D La sincérité

22 Pour un établissement public tel qu'un SDIS, qui est l'ordonnateur ?

- A Le Préfet
- B Le Président de Région
- C Le Président du Conseil d'Administration du SDIS
- D Le DDSIS (Le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours)

23 Le débat d'orientation budgétaire pour un SDIS :

- A est obligatoire
- B doit faire l'objet d'un rapport d'orientation budgétaire
- C doit faire l'objet d'une délibération distincte
- D doit être tenu par l'organe délibérant dans les deux mois précédant l'examen du budget

24 Le vote du budget primitif d'un SDIS doit avoir lieu avant le :

- A 1^{er} janvier de l'année
- B 30 avril en cas de renouvellement de l'assemblée délibérante
- C 15 avril de l'année
- D 1^{er} juin de l'année

25 Quel(s) pays ne fait/font pas partie des États Membres de l'Union Européenne ?

- A L'ISLANDE
- B LA FINLANDE
- C LA SUISSE
- D LA REPUBLIQUE TCHEQUE

26 Qui est le/la président(e) du Parlement Européen élu(e) en janvier 2022 ?

- A Jean-Claude Juncker
- B Emmanuel Macron
- C Roberta Metsola
- D Ursula Von Der Leyen

27 La déclaration du 9 Mai 1950 aussi appelée déclaration R.SCHUMAN est considérée comme le texte fondateur de :

- A la construction Européenne
- B la constitution Européenne
- C la commission Européenne
- D la confédération Européenne

28 La présidence de la commission européenne est actuellement tenue par :

- A Mario Draghi
- B Jean-Claude Juncker
- C Ursula von der Leyen
- D Jacques Delors

29 L'ERCC est :

- A le centre de coordination nucléaire de France
- B le centre de coordination de la réaction d'urgence de l'Union Européenne
- C une institution non gouvernementale
- D une ONG

30 Le parlement européen :

- A représente la voix des citoyens de l'Union Européenne
- B siège à Strasbourg, en séance plénière
- C est composé de 705 députés
- D se réunit tous les mois

31 Le 1^{er} janvier 2022, la France a pris la présidence tournante :

- A du parlement européen
- B du conseil de l'Union Européenne
- C de la commission européenne
- D du conseil de l'Europe

32 Combien y a-t-il de députés européens représentant la France ?

- A 43
- B 79
- C 105
- D 177

33 Je suis étranger résidant en France, citoyen d'un pays membre de l'Union Européenne, je peux voter pour :

- A les élections municipales
- B les élections présidentielles
- C les élections législatives
- D les élections cantonales

34 A quelle zone de défense appartient Saint-Pierre-et-Miquelon ?

- A Sud de l'Océan Indien
- B Nouvelle-Calédonie
- C Antilles
- D Aucune réponse ne convient

35 Les ESOL (Etablissements de Soutien Opérationnel et Logistique) sont basés à :

- A Méry-sur-Oise
- B Marseille-la-Valentine
- C Jarnac
- D Orange

36 En France, pour combattre un feu de forêt, le Canadair CL-415 est appelé :

- A Milan
- B Lima
- C Tracker
- D Pélican

37 Le COGIC est basé :

- A au ministère de l'Intérieur
- B à l'hôtel Matignon
- C à l'ENSOSP
- D au ministère des affaires étrangères

38 Le collaborateur occasionnel du service public :

- A est une notion intégrée dans le code de la sécurité intérieure
- B est une notion issue de la jurisprudence
- C peut être une personne mineure
- D représente le statut de sapeur-pompier volontaire

39 Le dispositif ORSEC :

- A se compose de dispositions générales et spécifiques
- B se compose uniquement de dispositions générales
- C se décline uniquement au niveau départemental
- D se décline uniquement au niveau national

40 Quels sont les bons couples « plan de secours – sites » ?

- A PPI Plan Particulier d'Intervention - Installation nucléaire de base
- B PSI Plan de Sécurité et d'Intervention - Réseau de transport par canalisation
- C PIS Plan d'Intervention et de Sécurité - Tunnel
- D PUI Plan d'Urgence Interne - Site industriel

41 Quels sont les différents niveaux du plan vigipirate ?

- A Urgence attentat
- B Sécurité renforcée risque attentat
- C Ecarlate
- D Vigilance

42 L'inspection générale de la sécurité civile :

- A participe au contrôle des associations agréées de sécurité civile
- B contribue à l'évaluation des sapeurs-pompiers relevant du cadre d'emplois de conception et de direction
- C agit sous l'autorité de l'Inspection Générale de l'Administration
- D diligente des enquêtes administratives

43 La conférence nationale des services d'incendie et de secours :

- A est un organisme paritaire
- B donne un avis sur l'avancement au grade de commandant, lieutenant-colonel et colonel des sapeurs-pompiers volontaires
- C est consultée sur les demandes de sanction du 4^e groupe concernant les officiers de sapeurs-pompiers professionnels
- D comprend parmi ses membres des représentants des sapeurs-pompiers volontaires

44 Le commandant des opérations de secours :

- A est systématiquement un sapeur-pompier
- B peut être un chef d'agrès une équipe
- C est placé sous l'autorité du directeur des opérations de secours
- D dans le cadre d'un plan ORSEC-NOVI, a autorité sur le directeur des secours médicaux

45 Le plan communal de sauvegarde :

- A s'articule avec le plan ORSEC
- B est obligatoire pour toutes les communes
- C est arrêté par le maire, et à Paris, par le préfet de police
- D impose la mise en œuvre d'un exercice tous les cinq ans au moins

46 Le contrat territorial de réponses aux risques et aux effets des menaces :

- A remplace le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques
- B recense l'ensemble des capacités des acteurs publics et privés pour répondre aux objectifs définis
- C prépare les différents services à la gestion des crises
- D exclut le risque radiologique

47 Le COD (Centre Opérationnel Départemental) est :

- A la cellule de crise de la préfecture
- B la cellule de crise d'une commune
- C une cellule du poste de commandement opérationnel
- D piloté par le Préfet ou un cadre de la préfecture

48 Le Plan Particulier d'Intervention :

- A peut concerner une centrale nucléaire
- B peut être déclenché sur tout le territoire national
- C lorsqu'il est activé, confère au directeur de l'établissement la qualité de Directeur des Opérations Internes
- D est une composante du plan ORSEC

49 En RCH (risque chimique), quel/quels type(s) de pollutions aquatiques peut-on rencontrer ?

- A Electriques
- B Organiques
- C Pénétrantes
- D Bactériologiques

50 En RAD (Risque radiologique) la CMIR (Cellule Mobile d'Intervention radiologique) utilise différents types de matériels qui peuvent être :

- A détecteurs
- B débitmètres
- C ictomètres
- D spectromètres

51 De quelle(s) échelle(s) peut-on se servir pour mesurer l'intensité des cyclones tropicaux ?

- A BEAUFORT
- B FUJITA
- C RICHTER
- D SAFFIR-SIMPSON

52 En risque chimique, un ou plusieurs « seuil(s) » existe(nt). Il(s) peut/peuvent être :

- A SEI (seuil des effets irréversibles)
- B SOL (seuil olfactif limité)
- C SEL (seuil des effets létaux)
- D SLI (seuil léthal immédiat)

53 Le caractère inflammable d'un liquide peut se définir par :

- A le point éclair
- B le point d'inflammation
- C le point d'auto-inflammation
- D la pression partielle

54 En prévention, concernant les établissements spéciaux, lequel/lesquels n'existe(nt) pas ?

- A PA
- B CTS
- C GOA
- D EF

55 Les fumées d'incendie sont toxiques. Parmi les gaz les plus dangereux, nous retrouvons les éléments suivants :

- A NO
- B H₂S
- C H₂O
- D CO

56 La vitesse de propagation d'un feu de forêt est influencée par :

- A l'hygrométrie
- B la pression atmosphérique
- C le relief
- D la DECI

57 La combustion est une réaction :

- A acido-basique
- B d'oxydoréduction
- C de polymérisation
- D de décomposition

58 Quels sont les gaz appartenant à la famille des gaz rares ?

- A le radon
- B le chlore
- C le néon
- D l'hydrogène

59 Parmi les propositions, quels sont les niveaux de classement possibles pour une ICPE ?

- A NC = Non Classé
- B E = Enregistrement
- C R = Restriction
- D A = Autorisation

60 Pour qu'un immeuble d'habitation soit classé IGH (immeuble de grande hauteur) le plancher bas du premier niveau doit être à une distance du niveau le plus haut utilisable par le secours de :

- A 28 m**
- B 40 m**
- C 100 m**
- D 50 m**

**CONCOURS EXTERNE
DE LIEUTENANT DE PREMIERE CLASSE
DE SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS**

SESSION 2022

ÉPREUVE DE QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

Questionnaire à choix multiples portant sur des éléments essentiels du droit public, des questions européennes, des finances publiques et de la sécurité civile ainsi que sur des connaissances scientifiques et techniques relatives à la gestion des risques et de l'environnement.

Ce questionnaire a pour objet d'apprécier les connaissances d'ordre institutionnel du candidat ainsi que ses connaissances théoriques utiles à l'exercice des missions confiées à un lieutenant de première classe de sapeurs-pompiers professionnels.

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 2

Verso

Ne retourner que suite au signal du responsable de salle.

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez écrire uniquement à l'aide d'un stylo à encre foncée, non effaçable (pas de feutre) sur votre grille de réponses dans le respect des consignes transmises.
- ♦ Un seul sujet est donné au candidat. Aucun autre exemplaire du sujet ne pourra lui être fourni.
- ♦ Aucune inscription ou annotation (signature, tâche, signe distinctif...) autre que celle(s) indiquée(s) dans le formulaire de réponses ne doit figurer sur votre grille. Sera considéré comme signe distinctif tout élément permettant de différencier et repérer particulièrement la ou les copies et non requis pour répondre à la commande du sujet.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon et/ou l'original du questionnaire ne seront pas corrigés.

Ce sujet comprend 14 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.